

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 15 décembre 2015, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle tous les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 24 novembre 2015.

L'avis public annonçant cette séance extraordinaire traitant de l'adoption du budget de l'année 2016 et du Programme triennal d'immobilisations a été affichée le 27 novembre 2015 et publié dans le journal municipal, édition de novembre 2015, qui est livré à toutes les adresses du territoire, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Sont présents

Messieurs les conseillers :        Georges-Étienne Bernard  
   Sylvain Michon  
   Rosaire Phaneuf  
   Pierre-Luc Leblanc  
   Martin Bazinet

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absente

Madame la conseillère                Mélanie Simard

**1-        OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance.

**2-        ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR  
              RÉSOLUTION NUMÉRO 293-12-15**

Il est proposé par Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Georges-Étienne Bernard  
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1-        Ouverture de la séance
- 2-        Acceptation de l'ordre du jour
- 3-        Période de questions
- 4-        Adoption du budget 2016 et du Programme triennal d'immobilisations pour 2016-2017-2018
- 5-        Période de questions
- 6-        Levée de la séance

**3-        PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions concernant le Budget 2016 et le PTI est mise à la disponibilité de l'assistance.

**4-        ADOPTION DU BUDGET 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR  
              2016-2017-2018  
              RÉSOLUTION NUMÉRO 294-12-15**

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2016;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2016, 2017 et 2018;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Martin Bazinet  
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le Budget déposé pour l'exercice financier 2016, présentant des revenus et des dépenses de 3 818 767\$, incluant les affectations et investissements mais excluant l'amortissement des immobilisations, et qui sont répartis comme suit :

### **REVENUS**

Taxes	2 820 442 \$
Paiements tenant lieu des taxes	18 000 \$
Services rendus	76 700 \$
Imposition de droits	55 000 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	9 025 \$
Autres revenus	500 \$
Transferts	<u>749 100 \$</u>
<b>Sous-total des revenus</b>	<b>3 733 767 \$</b>
Financement - Appropriation du Surplus pour vidange étangs	<u>85 000 \$</u>
<b><u>TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b><u><u>3 818 767 \$</u></u></b>

### **DÉPENSES**

Administration générale	576 195 \$
Sécurité publique	576 215 \$
Transport	435 975 \$
Hygiène du milieu	768 900 \$
Aménagement et urbanisme	55 150 \$
Loisirs et culture	352 292 \$
Frais de financement	92 140 \$
Remboursement d'emprunt	<u>352 900 \$</u>
<b>Sous total des dépenses</b>	<b><u>3 209 767 \$</u></b>
Investissements – Nouveau bureau municipal	250 000 \$
Investissements – Réfection de routes	359 000 \$
<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b><u><u>3 818 767 \$</u></u></b>

D'approuver le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018, qui présente les données suivantes en fonction des orientations générales du Conseil:

#### **ANNÉE 2016**

Versement sur achat de terrain pour bureau municipal	250 000 \$
Étude pour l'agrandissement du site de traitement des eaux usées	25 000 \$

#### **ANNÉE 2017**

Agrandissement du site de traitement des eaux usées	400 000 \$
Remplacement de l'aqueduc et réfection du Pavage au rang des Petits-Étangs	365 000 \$

#### **ANNÉE 2018**

Centre Communautaire et Bureau municipal (5 000 000\$ X 33%)	1 650 000 \$
--	--------------

**5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions concernant le budget est mise à la disponibilité de l'assistance.

**6- LEVÉE DE LA SÉANCE  
RÉSOLUTION NUMÉRO 295-12-15**

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc  
Appuyé par Martin Bazinet  
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19h03.

---

Claude Roger  
Maire

---

Josiane Marchand  
Directrice générale et secrétaire-trésorière